



Conseil Municipal du 24 janvier 2019

Etaient présents : Jérôme NEVEUX. Carole PINSON. Jean-François JOLIVET. Geneviève BOUHET. Francis GIRAULT. Patrick LANTRES. Magali BOUDAUD. Mireille MARCHAND. Guy DAVIGNON. Yannick METHIVIER. Jean-Michel DESFORGES. Nathalie RENE. Guy JEAUD. Françoise DEGAND. Sophie DAGUISE. Virginie PERRINE-HAPPE. Dany LAGRANDEMAISON. Philippe DESVIGNES. Giuseppe BISCEGLIE. Alexandre MILLET. Joël BIZARD. Evelyne VULLIERME. Martine SIMONET. Jean-Philippe BOURRAS. Karine DANGREAU. Valérie DESCHAMPS. Anne IMBERT-BOSSARD. Frédéric JOUBERT. Pascal JOUBERT. Anne-Sophie LAITANG SAGET-PETRIS. Pascal SANSIQUET. Thierry SAUVAGET. *formant la majorité des membres en exercice.*

Absents - excusés (pouvoirs) :

Abdelouahed ROCHDI. donne pouvoir à Carole PINSON
Christelle PASQUIER donne pouvoir à Anne-Sophie LAITANG SAGET-PETRIS
Dominique CHAPELET donne pouvoir à Guy JEAUD
Serge BIANOR donne pouvoir à Francis GIRAULT
Marie-Thérèse BENNEJEAN donne pouvoir à Geneviève BOUHET
Gwenaëlle LACHAUME donne pouvoir à Yannick METHIVIER
Thierry DRETZ donne pouvoir à Jérôme NEVEUX
Céverine CLEMENT donne pouvoir à Jean-Michel DESFORGES

Synthèse des principales délibérations

En préambule de la séance, **le lieutenant Valençon, Commandant de la brigade de gendarmerie de Jaunay-Marigny, fait un bilan des activités de la brigade sur l'année 2018.**

Concernant les actions de prévention, elles se sont développées notamment avec le collège St Exupéry sur les usages du numérique et plus particulièrement les risques liés à la présence sur les réseaux sociaux.

La police de la route représente 4% de l'activité de la brigade. Le taux d'accidentologie est stable, il n'a pas été déploré d'accident mortel cette année. En revanche, les cas de conduite sous l'emprise de stupéfiants se multiplient.

La brigade de Jaunay-Marigny dispose d'un référent sécurité pour donner des conseils sur la sécurisation des habitations et également d'une cellule d'identification (empreintes, ADN). Le lieutenant indique le chiffre de 1800 interventions chez les particuliers principalement sur des problématiques de conflits familiaux, mais également de sévis sexuels.

L'utilisation des nouvelles technologies dans le quotidien du travail des gendarmes est en constant développement (prises d'empreintes, consultation des CNI...) et facilite les actions.

La collaboration Mairie – gendarmerie est importante et fonctionne bien sur les dispositifs notamment de cellule de veille et la mise en place de la participation citoyenne.

AFFAIRES COURANTES

I – FINANCES

I/A –TARIFS PUBLICS 2019 POUR LES PHOTOCOPIES

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer et à voter les tarifs 2019 pour les photocopies auprès des associations et des administrés.

Il est proposé de maintenir les tarifs déjà existants.

Pour rappel, ces tarifs sont les suivants :

Format	Associations		Particuliers	
	Noir & Blanc	Couleur	Noir & Blanc	Couleur
A4	0,10€ ou 1 unité	0,30€ ou 3 unités	0,20€	0,60€
A3	0,20€ ou 2 unités	0,60€ ou 6 unités	0,40€	1,20€
Recto/Verso A4	0,20€ ou 2 unités	0,60€ ou 6 unités	0,40€	1,20€
Recto/Verso A3	0,40€ ou 4 unités	1,20€ ou 12 unités	0,80€	2,40€

Tarif identique pour utilisation de papier blanc ou couleur.

Décision : adopté à l'unanimité.

I/B – REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA LOCATION SALLE POLYVALENTE DE MARIGNY

Suite à des désagréments survenus durant la location de la salle polyvalente de Marigny du samedi 1^{er} au lundi 3 décembre 2018 il est proposé de dédommager les locataires à hauteur de 52,00€ pour la gêne occasionnée.

Décision : adopté à l'unanimité.

I/C – AUTORISATION D'ENGAGER LES DEPENSES ET DE RECOUVRER LES RECETTES POUR 2019

Afin d'assurer la continuité des opérations comptables entre le 1er janvier 2019 et la date du vote des budgets 2019, il est proposé à l'assemblée délibérante, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'autoriser M. le Maire :

_ D'une part, à mettre les recettes en recouvrement et à engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement au titre de l'exercice 2019, dans la limite des crédits inscrits dans cette section aux budgets principaux et aux budgets annexes de la commune de Jaunay-Marigny de l'année 2018 ; et à mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote des budgets ;

_ D'autre part, jusqu'à l'adoption des budgets 2019, à mettre les recettes en recouvrement et à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2019, dans la limite du quart des crédits ouverts dans cette section au budget principaux et aux budgets annexes de la commune de Jaunay- Marigny de l'année 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette en capital, et en sus des « restes à réaliser » constatés à la fin de l'exercice 2018 (ceux-ci correspondant aux dépenses comptablement engagées avant la fin de cet exercice 2018).

- BUDGET COMMUNE :

Opération	Nature	Libellé	BP	OUVERTURE DU 1/4 DES CREDITS AVANT LE VOTE DU BP 2019
0010 - CONSERVATOIRE DES ARTS				
	2031	FRAIS D'ETUDES	4 236.50	1 059.13
	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	90 892.16	22 723.04
	2184	MOBILIER	2 000.00	500.00
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 600.00	1 150.00
Total : 0010 - CONSERVATOIRE DES ARTS			101 728.66	25 432.17
00105 - ENVIRONNEMENT				
	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	6 500.00	1 625.00
Total : 00105 - ENVIRONNEMENT			6 500.00	1 625.00
00109 - COMMUNICATION COMMUNE				
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 600.00	2 650.00
Total : 00109 - COMMUNICATION COMMUNE			10 600.00	2 650.00
00122 - SECURITE				
	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	350.00	87.50
	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	2 800.00	700.00
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 650.00	4 412.50
Total : 00122 - SECURITE			20 800.00	5 200.00
00128 - GYMNASSE DE LA PAYRE				
	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	10 000.00	2 500.00
Total : 00128 - GYMNASSE DE LA PAYRE			10 000.00	2 500.00
0013 - TRAVAUX AUX ECOLES				
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 595.00	398.75
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 338.00	4 084.50
	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	51 000.00	12 750.00
	21312	BATIMENTS SCOLAIRES	25 233.00	6 308.25
	21538	AUTRES RESEAUX	2 001.15	500.29
	2184	MOBILIER	8 400.00	2 100.00
Total : 0013 - TRAVAUX AUX ECOLES			104 567.15	26 141.79

00139	- POLE ENFANCE - CENTRE DE LOISIRS			
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 379.34	5 094.84
	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	3 605.00	901.25
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 700.00	425.00
	2184	MOBILIER	9 600.00	2 400.00
Total : 00139 - POLE ENFANCE - CENTRE DE LOISIRS			35 284.34	8 821.09
0014	- TRAVAUX SPORTS			
	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	8 600.00	2 150.00
	21538	AUTRES RESEAUX	3 500.00	875.00
Total : 0014 - TRAVAUX SPORTS			12 100.00	3 025.00
00149	- ACCESSIBILITE HANDICAP			
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 950.00	737.50
Total : 00149 - ACCESSIBILITE HANDICAP			2 950.00	737.50
0023	- EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES			
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 500.00	1 875.00
Total : 0023 - EQUIPEMENTS SERVICES TECHNIQUES			7 500.00	1 875.00
0026	- ACQUISITIONS FONCIERES			
	2111	TERRAINS NUS	58 870.00	14 717.50
	2112	TERRAINS DE VOIRIE	71 130.00	17 782.50
Total : 0026 - ACQUISITIONS FONCIERES			130 000.00	32 500.00
0031	- EQUIPEMENT SERVICES ADMINISTRATIFS			
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	20 000.00	5 000.00
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 300.00	2 325.00
Total : 0031 - EQUIPEMENT SERVICES ADMINISTRATIFS			29 300.00	7 325.00
0058	- BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE			
	2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	120.00	30.00
	21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	6 020.00	1 505.00
	2184	MOBILIER	1 300.00	325.00
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	560.00	140.00
Total : 0058 - BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE			8 000.00	2 000.00
0075MB	- BATIMENTS DIVERS			
	2313	CONSTRUCTIONS	17 446.70	4 361.68
Total : 0075MB - BATIMENTS DIVERS			17 446.70	4 361.68
0080	- BATIMENTS COMMUNAUX			
	21316	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	10 000.00	2 500.00
Total : 0080 - BATIMENTS COMMUNAUX			10 000.00	2 500.00
0081	- GRAND TRAVAUX COMMUNE			
	2313	CONSTRUCTIONS	545 562.05	136 390.51
	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	102 000.00	25 500.00
	2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	382 000.00	95 500.00
	2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 000.00	1 000.00
	2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	60 000.00	15 000.00
Total : 0081 - GRAND TRAVAUX COMMUNE			1 093 562.05	273 390.51
0082	- CONTRAT DE VILLE			
	2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	30 000.00	7 500.00
	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	144 000.00	36 000.00
	2313	CONSTRUCTIONS	42 000.00	10 500.00
Total : 0082 - CONTRAT DE VILLE			216 000.00	54 000.00
117MB	- REAMENAGEMENT CENTRE BOURG			
	2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	300 000.00	75 000.00
Total : 117MB - REAMENAGEMENT CENTRE BOURG			300 000.00	75 000.00
Total général			2 116 338.90	529 084.73

- BUDGET EAU :

Opération	Nature	Libellé	BP	OUVERTURE DU QUART DES CREDITS AVANT LE VOTE DU BP 2019
0000068 - TRAVAUX EAU 2018				
	21561	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	154 000.00	38 500.00
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 500.00	375.00
	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	145 000.00	36 250.00
Total : Total			300 500.00	75 125.00
Total général			300 500.00	75 125.00

- BUDGET ASSAINISSEMENT :

Opération	Nature	Libellé	BP	OUVERTURE DU QUART DES CREDITS AVANT LE VOTE DU BP 2019
00000075 - TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2018				
	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	53 959.85	13 489.96
	2128	AUTRES TERRAINS	357 000.00	89 250.00
	21562	SERVICE D'ASSAINISSEMENT	83 100.00	20 775.00
	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	562.00	140.50
Total : 00000075 - TRAVAUX ASSAINISSEMENT 2018			494 621.85	123 655.46
Total général			494 621.85	123 655.46

- BUDGET VIE ECONOMIQUE :

Opération	Nature	Libellé	BP	OUVERTURE DU QUART DES CREDITS AVANT LE VOTE DU BP 2019
00013 - TRAVAUX DIVERS VIE ECONOMIQUE				
	2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	18 000.00	4 500.00
	2313	CONSTRUCTIONS	407 636.69	101 909.17
Total : Total			425 636.69	106 409.17
Total général			425 636.69	106 409.17

- BUDGET OPERATIONS IMMOBILIERES :

Opération	Nature	Libellé	BP	OUVERTURE DU QUARTS DES CREDITS AVANT LE VOTE DU BP 2019
000023 - IMMEUBLE SCI GALLETIER				
	2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	311 339.48	77 834.87
Total : 000023 - IMMEUBLE SCI GALLETIER			311 339.48	77 834.87
000025 - ANCIENNE POSTE				
	2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	250 000.00	62 500.00
Total : 000025 - ANCIENNE POSTE			250 000.00	62 500.00
000026 - ACQUISITION ET CONSTRUCTION FONDS GAUTIERS				
	2313	CONSTRUCTIONS	150 000.00	37 500.00
Total : 000026 - ACQUISITION ET CONSTRUCTION FONDS GAUTIERS			150 000.00	37 500.00
000027 - USUFRUIT ILOT D3 ET D4 ZAC				
	2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	209 832.00	52 458.00
Total : Total			209 832.00	52 458.00
Total général			921 171.48	230 292.87

Décision : adopté à l'unanimité.

AFFAIRES SPÉCIFIQUES

I – SPORTS

I/B - DON DU COMITE D'ORGANISATION DU CHALLENGE DU FUTUROSCOPE (COCF)

Le Président du COCF a informé la commune que l'association lui ferait un don de 12000 € afin de participer aux travaux de création et de restructuration des vestiaires des complexes sportifs.

Décision : adopté à l'unanimité. Une plaque de remerciements au COCF sera apposée sur le nouveau vestiaire à l'issue de sa construction. Yannick Méthivier précise que la commune a reçu un second laurier du label « Ville Active et Sportive » qui sera remis officiellement le vendredi 8 février à Angers.

II – URBANISME

II/A - VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CM 81 A M. ET MME BOSSARD

Il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur la vente de la parcelle communale CM 81 d'une contenance de 109 m² à Monsieur Arnaud BOSSARD et Madame Fanny BOSSARD pour la somme de 1 100 Euros.

Il est précisé que le service France Domaine consulté pour cette transaction a remis son estimation en date du 28/12/2018.

Décision : adopté à l'unanimité.

II/B - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA POURSUITE DE LA MEDIATION ENGAGEE AVEC LA SCI SIVREG ET MONSIEUR PHILIPPE GERVIS DANS LE CADRE D'UN CONTENTIEUX D'URBANISME

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le contentieux d'urbanisme qui a opposé la commune de Jaunay-Clan à la SCI SIVREG de 2007 à 2013, suite à un refus de permis de construire opposé à cette société et qui portait sur la transformation d'un ancien corps de ferme en huit logements.

Lors du Conseil Municipal de septembre dernier, il avait décidé :

- D'approuver le principe de la médiation et de se montrer favorable à une résolution à l'amiable du contentieux relatif à la réclamation indemnitaire formulée par la SCI SIVREG et Monsieur Philippe GERVIS
- D'obtenir la justification de la somme de 350 000 Euros réclamée par la SCI SIVREG et Monsieur Philippe GERVIS
- De demander à ce qu'un second rendez-vous de médiation soit organisé dès que la ville serait en possession de l'estimation de la Direction Immobilière de l'Etat et de la réponse de sa compagnie d'assurance sur la possibilité d'une prise en charge au titre du contrat responsabilité civile.

Il s'avère que la compagnie d'assurance SMACL qui couvre la commune au titre de la protection juridique a fait savoir son opposition à toute prise en charge financière qui découlerait d'un accord amiable dans le cadre d'une médiation. Seule une prise en charge résultant d'une décision de justice est recevable au titre de notre contrat de protection juridique.

Par ailleurs, l'avocat de la SCI SIVREG et de Monsieur GERVIS s'est borné à fournir des montants de préjudices financiers sans en apporter une réelle justification.

Il est en conséquence, proposé à l'Assemblée délibérante de se prononcer sur l'achèvement de la procédure de médiation au profit d'une réactivation de la procédure contentieuse.

Décision : adopté à l'unanimité. Les membres de l'opposition indiquent qu'ils souhaitent connaître les montants qui sont restés à la charge de la commune (en dehors de la prise en charge de l'assurance).

II/C – VENTE A CESVI

La parcelle cadastrée section BT n°88, d'une contenance cadastrale de 10 416 m² sera vendue à la Société CESVI France, elle-même représentée par la société COVEA Coopération, afin qu'elle y construise une extension de son bâtiment situé sur l'ensemble immobilier BT n°87 et n°92 sur le site d'activités de Chalembert.

Décision : adopté à l'unanimité. Le conseil municipal consent cette vente moyennant un prix de 217 063. 09Euros TVA sur la marge incluse.

III – COMMUNICATION

III/A – SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA REGIE PUBLICITAIRE DU BULLETIN MUNICIPAL

Il est proposé de signer une convention avec la société EdiPublic, basée à Chasseneuil du Poitou, pour la prise en charge de la régie publicitaire du bulletin municipal. Ce contrat permettra l'impression à titre gracieux des 4 numéros : 2 numéros de 20 pages (dont 3 pages de publicité) et 2 numéros de 24 pages (dont 4 pages de publicité). Il sera conclu pour une durée d'un an.

Les tarifs des emplacements publicitaires seraient les suivants :

Couponing : 67 EHT
1 /12 de page : 98 EHT
1 /8 de page : 149 EHT
1 / 4 de page : 290 EHT

Une remise de 10 % sera appliquée pour les multi parution et multi support.

Décision : adopté à l'unanimité.

III/B - SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA REGIE PUBLICITAIRE DU PLAN DE VILLE

Il est proposé de signer une convention avec la société EdiPublic, basée à Chasseneuil du Poitou, pour la prise en charge de la régie publicitaire du plan de ville. Ce contrat la création, la mise en page et l'impression à titre gracieux du plan de la commune de Jaunay-Marigny édité à 5000 ex.

Les tarifs des emplacements publicitaires seraient les suivants :

1/.4 de page : 234 euros HT
1 /2 de page : 389 euros HT
1 page : 689 euros HT

Une remise de 10% sera consentie aux annonceurs du magazine.

Décision : adopté à l'unanimité

IV– AFFAIRES CULTURELLES

IV/A – MEDIATHEQUES – DESHERBAGE DE LA SECTION DOCUMENTAIRE ET FICTION JEUNESSE ET ADULTE DU MAGASIN DE JAUNAY-CLAN ET DE MARIGNY

Les bibliothécaires ont effectué une opération de « nettoyage » (désherbage) de la section documentaire et fiction jeunesse et adulte du magasin de Jaunay-Clan et de Marigny.

Lors de ce travail, il a été constaté que 3210 ouvrages n'ont plus leur place au sein des collections en raison du mauvais état physique de ces documents (tâchés, déchirés, moisiss...) ou du contenu obsolète des informations y figurant (revues et documentaires trop anciens).

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le retrait de ces documents qui seront donnés à l'association Emmaüs.

Décision : adopté à l'unanimité

V- AFFAIRES PERISCOLAIRES

V/A – SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Le Contrat Enfance Jeunesse arrive à échéance le 31/12/2018. Afin de permettre son renouvellement, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire de procéder à la signature.

Décision : adopté à l'unanimité. Carole Pinson souligne la qualité du travail des équipes. La commune est labellisée « plan mercredi », seule 12 communes de la Vienne sont concernées. Le dossier de la commune présenté pour le plan mercredi a été transmis par la DDCS au ministère au vue de sa qualité. Le contrat Enfance Jeunesse est renouvelé dans les mêmes dispositions que le précédent. En effet les dotations sont gelées. Il est conclu pour une durée de 3 ans.

VI – POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE

VI/A – INFORMATIONS DES DERNIERES DECISIONS DE GRAND POITIERS

M NEVEUX ET M BIZARD informent le conseil municipal des dernières décisions prises par le Conseil Communautaire de Grand Poitiers.

- **Contribution Foncière des Entreprises** : Grand Poitiers envisage une réunion avec les entreprises pour expliquer la hausse de la contribution liée à l'harmonisation des taux à l'échelle de Grand Poitiers 40 et à une évolution des bases d'imposition.
- **Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage** : le schéma est en cours de réalisation. Il n'y aura pas de terrain d'accueil familial sur la commune.
- **Voirie** : Les engagements et les réalisations du Programme Pluriannuel d'Investissement ne sont pas tenus. Une rencontre est prévue le 8 février avec les représentants de la Communauté Urbaine.